

Entente de principe à l'École nationale de police du Québec

Les membres du SPGQ optent à 98 % pour sa ratification

Québec, le 14 septembre 2018 – À la suite d'une assemblée générale tenue hier à Nicolet, les professionnelles et professionnels de l'École nationale de police du Québec – toutes et tous membres du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) – ont choisi d'entériner l'entente de principe intervenue entre l'ENPQ et son personnel professionnel, le 20 août 2018.

Le vote sur l'entente de principe s'est conclu à 98 % pour la ratification de l'entente de principe, ce qui aura pour effet de renouveler la convention collective, effective pour la période allant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2020, des quelque 105 membres de l'ENPQ. Ces derniers étaient sans contrat de travail depuis le 31 mars 2015. Cette convention collective est le résultat d'environ 35 rencontres et deux journées de blitz de négociation les 14 et 20 août entre le SPGQ et les représentants de l'employeur qui ont débuté le 13 novembre 2014.

Les principaux éléments de l'entente s'articulent autour de la nouvelle structure salariale, de diverses dispositions concernant les droits parentaux, de mesures de conciliation travail-famille et de précisions des critères pour le recours à la sous-traitance. S'ajoute à cela la création d'un comité relatif à l'expertise, à l'attraction et à la rétention des professionnelles et professionnels ; il sera identique à celui présenté à la fonction publique.

Rappelons que les professionnelles et professionnels de l'ENPQ occupent, notamment, les fonctions suivantes : expert-conseil en emploi de la force, en enquête, en gestion policière, en police communautaire et en sécurité routière; chercheur dans les domaines liés à la sécurité publique; conseiller pédagogique et techno pédagogique; instructeur en intervention physique; psychologue; spécialistes touchant les communications, les affaires institutionnelles et le soutien administratif.

À propos du SPGQ

Le SPGQ est le plus grand syndicat de personnel professionnel du Québec. Créé en 1968, il représente plus de 25 500 expertes et experts, dont environ 18 000 dans la fonction publique, 4 500 à Revenu Québec et 3 000 en santé, en enseignement supérieur et dans les sociétés d'État.

– 30 –

Source

Philippe Desjardins
Conseiller à l'information
Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec
Cell. : 581 995-0762
Courriel : pdesjardins@spgq.qc.ca

Suivre le SPGQ

Web : www.spgq.qc.ca
Twitter : @spgq
Facebook : www.facebook.com/lespgq